



Mes droits etant majeur et demeuran chez mes parents

Par **LUDO77**, le **30/08/2010** à **12:58**

Bonjour,

J ai 24 ans, je travail en cdd depuis plus d un an, j habite chez mes parents.

Je paie 400 pour le loyer et 150 pour la nourriture, je me suis endette en faisant des credits pour payers des choses a mes parents qu ils voulaient.

Le probleme est que mes parents surtout ma mere, m'empeche de sortir, d'avoir des amis, une copine, de faire de choses, elle veut prendre mon portable quand j arrive du travail le soir pour que personne ne me telfone.

Je n en peu plus si ca continue je me fou en l air.

Si je dis que je sors j ai droit elle pete les plomb elle crie elle clace les porte et met tou le monen nerfs, elle me fai espioné par mes frere ou ma soeur, eux font ce qui veut et moi pas. elle a droit de me faire ca.

merci

Par **mimi493**, le **30/08/2010** à **13:25**

La loi ne peut rien pour vous : vous êtes majeur, vous avez décidé de vivre chez vos parents, vous avez choisi de les laisser profiter de vous, vous avez décidé de les laisser vous traiter comme un moins que rien.

Elle a le droit tant que vous la laissez faire.